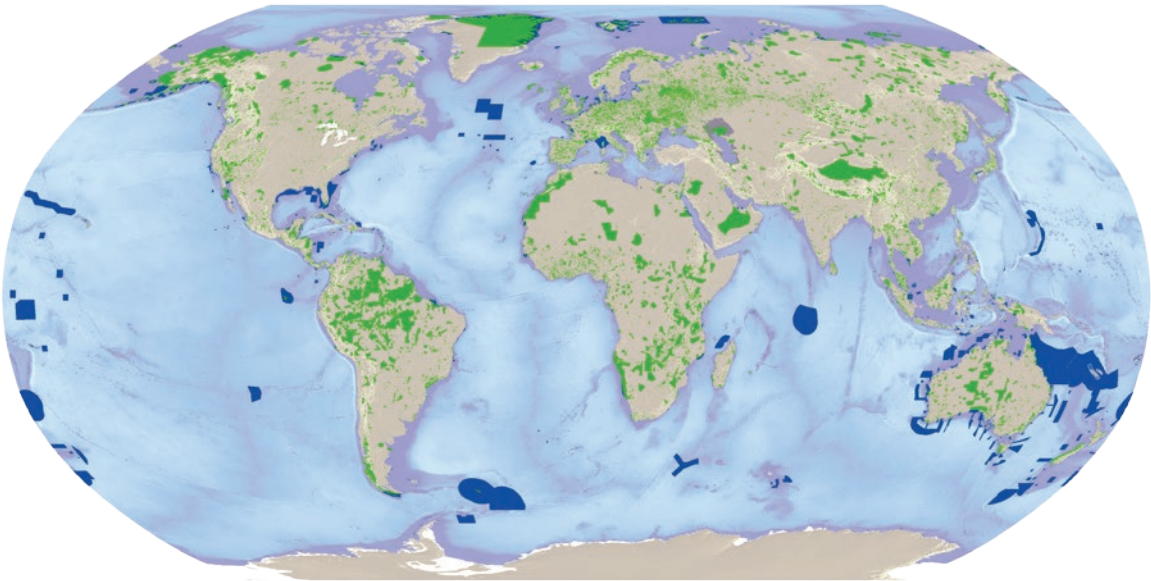


Liste des Nations Unies des Aires Protégées 2014



Liste des Nations Unies des Aires Protégées 2014

Marine Deguignet, Diego Juffé-Bignoli, Jerry Harrison,
Brian MacSharry, Neil Burgess et Naomi Kingston

Auteurs

Deguignet M., Juffe-Bignoli D., Harrison J., MacSharry B., Burgess N. D. & Kingston N.

Copyright

2014 United Nations Environment Programme

ISBN: 978-92-807-3427-0

DEW/1843/NA

Citation

Deguignet M., Juffe-Bignoli D., Harrison J., MacSharry B., Burgess N., Kingston N., (2014) Liste des Nations Unies des Aires Protégées 2014. UNEP-WCMC: Cambridge, UK.

Le Centre mondial pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC) est le centre spécialiste d'évaluation de la biodiversité du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la principale organisation intergouvernementale pour l'environnement. Le Centre est en opération depuis plus de 30 ans, combinant recherche scientifique et conseils pratiques sur les politiques.

Cette publication peut être reproduite à des fins éducatives ou non lucratives sans autorisation spéciale du détenteur du copyright, dans la mesure où les sources sont citées. La réutilisation des chiffres présentés dans ce rapport nécessite la permission des détenteurs des droits originaux. Cette publication ne peut être revendue ou utilisée à aucune fin commerciale sans la permission écrite préalable du PNUE. Les demandes de permission, ainsi qu'une déclaration d'intention et l'envergure de la reproduction, doivent être adressées au Directeur, le PNUE-WCMC, 219 Huntingdon Road, Cambridge, CB3 0DL, Royaume-Uni.

Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement l'opinion ou la politique du PNUE, des organisations participantes ou des rédacteurs. Les désignations employées ou les présentations faites ne sous-entendent aucunement l'expression d'une quelconque opinion de la part du PNUE ou des organisations participantes sur le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, de son autorité, de la délimitation de ses frontières ou limites, de la désignation de son nom ou de ses allégeances. La mention d'une société commerciale ou d'un produit dans cette publication n'implique pas le soutien du PNUE.



UNEP WCMC

**UNEP World Conservation Monitoring Centre
(UNEP-WCMC)**

219 Huntingdon Road,
Cambridge CB3 0DL, UK
Tel: +44 1223 277314
www.unep-wcmc.org

UNEP encourage
les pratiques respectueuses
de l'environnement au niveau
mondial et dans ses propres activités.
Notre politique de distribution
vise à réduire les émissions
carbones du PNUE.

Table des matières

Liste des figures	ii
List des tableaux	iv
Acronymes et abréviations	v
Remerciements	vi
Avant-propos	vii
Résumé exécutif	1
1. Introduction	2
2. Historique de la Liste des Nations Unies	3
3. La Base de Données Mondiale sur les Aires Protégées (WDPA)	5
4. Compilation de la présente édition de la Liste des Nations Unies	7
5. Format de l'édition 2014 de la Liste des Nations Unies	9
5.1. Critères d'inclusion	9
5.2. Lacunes en matière d'information et qualité de l'information	10
6. Analyses des aires protégées listées dans l'édition 2014	12
6.1. Étendue du réseau mondial des aires protégées	12
6.2. Répartition des aires protégées par taille	17
6.3. Les 10 plus grandes aires protégées	19
6.4. Catégories de gestion des aires protégées	19
6.5. Types de gouvernance	21
7. Conclusion	23
Références	24
Annexe 1: Demande de partage d'information	25
Annexe 2: Carte représentant les divisions régionales utilisées dans le rapport – Pays et carte	28
Annexe 3: Résumé de toutes les aires protégées incluses dans la WDPA	30

Liste des figures

Figure 1: Amélioration des données entre 2003 et 2014 et augmentation du nombre d'aires protégées stockées dans WDPA (PNUE-WCMC 2014)	6
Figure 2: Carte représentant les aires protégées désignées terrestres et marines en Août 2014 (Source: PNUE-WCMC 2014)	13
Figure 3: Évolution du réseau des aires protégées terrestres et marines, en nombre de sites (barres vertes) et en superficie (km ² ; ligne bleue) depuis le premier Congrès Mondial sur les Parcs en 1962 basé sur les éditions antérieures de la Liste des Nations Unies (Source: PNUE-WCMC 2014, avec les données de Chape et al. 2003).	14
Figure 4: Pourcentage de la superficie terrestre protégée dans les régions. Les chiffres indiquent les pourcentages d'aires terrestres protégées dans chacune des régions (Source: PNUE-WCMC 2014)	15
Figure 5: Pourcentage de la zone marine (0-200 miles nautiques) couvertes par des aires protégées dans les régions. Les chiffres indiquent le pourcentage des aires marines protégées dans chaque région. (Source: PNUE-WCMC 2014)	15
Figure 6: Distribution, en pourcentage, du nombre d'aires protégées dans les régions (Source: PNUE-WCMC 2014)	16
Figure 7: Pourcentage de l'aire totale couverte par le réseau des aires protégées entre les régions (Source: PNUE-WCMC 2014)	16
Figure 8: Proportion de sites par classes de sites, en km ² (Source: PNUE-WCMC 2014)	17
Figure 9: Comparaison de la distribution par taille des sites par région (Source: PNUE-WCMC 2014)	18
Figure 10: Comparaison de la distribution de la taille des sites à l'intérieur des régions (Source: PNUE-WCMC 2014)	18
Figure 11: Distribution des aires protégées, entre régions, en fonction de la catégorie UICN (Source: PNUE-WCMC 2014)	20
Figure 12: Distribution des aires protégées, dans les régions, en fonction de la catégorie UICN (Source: PNUE-WCMC 2014)	20
Figure 13: Comparaison entre régions de la distribution des réseaux d'aires protégées selon le type de gouvernance (Source: PNUE-WCMC 2014)	22
Figure 14: Comparaison des aires protégées selon le type de gouvernance dans les régions (Source: PNUE-WCMC 2014)	22
Figure 15: Carte des pays inclus dans les régions utilisées dans ce rapport . .	28

Liste des tableaux

Tableau 1: Croissance cumulative du réseau des aires protégées depuis 1962
(Source: PNUE-WCMC 2014, avec des données de Chape et al. 2003) 14

Tableau 2: Attributs des 10 aires protégées désignées les plus larges
(Source: UICN and PNUE-WCMC 2014) 19

Tableau 3: Les types de gouvernance de l’UICN et les sous-catégories
(Source: Borrini-Feyerabend et al. 2013) 21

Acronymes et abréviations

ABNJ:	Zones au-delà des juridictions nationales
CDB:	Convention sur la diversité biologique
CDDA:	Base de données commune sur les aires protégées
AEE:	Agence européenne pour l'environnement
ECOSOC:	Conseil Économique et Social des Nations Unies
GBO:	Perspectives mondiales de la biodiversité
GEO:	Avenir de l'environnement mondial
GDPA:	Base de données mondiale sur l'efficacité de la gestion des aires protégées
UICN:	Union internationale pour la conservation de la nature
LMMA:	Zones marines gérées localement
PoWPA:	Programme de travail sur les aires protégées
ONU:	Organisation des Nations Unies
PNUE:	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUE-WCMC:	Centre mondial pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UNESCO:	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WDPA:	Base de données mondiale sur les aires protégées

Remerciements

L'édition 2014 de la Liste des Nations Unies des Aires Protégées a été réalisée grâce à la contribution précieuse fournie par les organismes nationaux et internationaux ainsi que par les professionnels des agences de gestion des aires protégées à travers le monde. Leur aide dans la provision, la mise à jour et l'examen des données et des informations stockées dans la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA en anglais) à la base du présent rapport des aires protégées est très appréciée.

Des remerciements sont adressés à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) pour la provision d'informations sur les aires protégées à jour de 39 pays européens. La coopération de l'UNESCO pour la provision d'informations sur les sites naturels et mixtes du patrimoine mondial et sur les Réserves de la biosphère; et le soutien du Secrétariat de la Convention de Ramsar pour la provision des informations sur les zones humides d'importance internationale sont reconnus.

La compilation, l'examen et la mise à jour des données n'auraient pas été possible sans le travail important de l'équipe de la WPDA du Centre mondial pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE-WCMC). Leur aide est grandement appréciée: Amy Milam, Heather Bingham, Emma Sullivan et Kerstin Brauner, au PNUE-WCMC et Soyoung Park au *Korea National Park Service* et PNUE-WCMC.

Toutes les erreurs contenues dans ce rapport sont la responsabilité des auteurs uniquement. De même, le contenu de ce rapport ne doit pas être considéré comme reflétant le point de vue des individus et des organisations qui ont contribué à l'élaboration du rapport.

Avant-propos

À une époque où les défis auxquels le monde naturel est confronté sont une source de préoccupation croissante, les aires protégées demeurent la pierre angulaire de la conservation de la biodiversité et un mécanisme essentiel, non seulement pour conserver la biodiversité, mais aussi pour sécuriser l'approvisionnement en eau, assurer la sécurité alimentaire, réduire les risques de catastrophe et atténuer les impacts du changement climatique.

vi

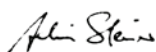
Reconnaissant l'importance de la préservation des habitats naturels de la planète, l'Organisation des Nations Unies a initié, il y a plus de 50 ans, un processus de compilation d'un inventaire de toutes les aires protégées dans le monde. Le Conseil économique et social des Nations Unies a adopté la résolution n° 713 (XXVII) en 1959, a appelé l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à soutenir le Secrétaire général de l'ONU pour établir une liste des parcs nationaux et des réserves équivalentes. Cette résolution a été approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa seizième session, en 1962. La Liste des aires protégées des Nations Unies est maintenue depuis par l'UICN et de le Centre Mondial pour la Conservation de la Nature du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

L'édition 2014 de la Liste reflète les progrès significatifs réalisés dans l'expansion des réseaux d'aires protégées, de seulement 9.214 sites en 1962 à plus de 209.000 en 2014. Cette édition est aussi un témoignage de la forte volonté politique que les pays ont montré au sujet de cette priorité mondiale de la conservation.

La Liste des aires protégées des Nations Unies complète le Rapport *Protected Planet*, qui fournit une évaluation détaillée des aires protégées en aidant à suivre les progrès accomplis vers la réalisation de l'aspect quantitatif de l'Objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité : dans quelle mesure avons-nous atteint l'objectif de conserver par des aires protégées 17 pour cent des zones terrestres et 10 pour cent des zones marines administrées à l'échelle nationale d'ici 2020.

Bien que la présente édition de la Liste des Nations Unies indique que la cible terrestre de 17 pour cent de l'objectif 11 d'Aichi est sur le point d'être atteinte, elle suggère également que, malgré les augmentations récentes sur la couverture des aires marines protégées, des efforts urgents sont nécessaires pour accélérer les progrès si nous voulons atteindre les objectifs convenus à l'échelle mondiale.

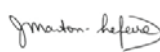
La Liste actuelle des Nations Unies est un excellent exemple de ce que les gouvernements et leurs partenaires peuvent réaliser en travaillant en collaboration vers un objectif commun. Nous espérons que les investissements dans les aires protégées continueront, afin d'assurer que nous ayons des habitats naturels pleinement opérationnels et durablement gérés, pour nous aider à avancer vers le futur que nous voulons.



Achim Steiner
Executive Director,
UNEP



Bráulio Ferreira
de Souza Dias
Executive Secretary,
CBD



Julia Marton-
Lefèvre
Director General,
IUCN



Jon Hutton
Director,
UNEP-WCMC



Ernesto Enkerlin
Chair, IUCN WCPA

Résumé exécutif

La Liste des Nations Unies des Aires Protégées trouve ses origines dans la reconnaissance par les Nations Unies de l'importance des « parcs nationaux et réserves analogues » pour la conservation des espaces naturels de la Terre et pour la protection de la biodiversité.

En réponse à une requête du Secrétariat de la CDB (CDB), les points focaux nationaux et les points focaux du Programme de travail sur les aires protégées de la CDB ont travaillé avec l'équipe de la WPDA du PNUE-WCMC pour revoir, mettre à jour et formater les informations stockées dans la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA en anglais) pour la publication des Listes officielles des Aires Protégées des Nations Unies de chaque pays.

Ces listes sont une compilation de données et d'informations sur le réseau mondial des aires protégées. Elles représentent un outil utile et efficace pour suivre les progrès sur l'étendue du réseau mondial des aires protégées.

La Liste des Nations Unies des Aires Protégées 2014 est la quatorzième édition depuis la publication de la première édition en 1961/62 et fournit des informations sur plus de 209.000 aires protégées marines et terrestres couvrant plus de 30 millions de km². Elle comprend des mises à jour importantes depuis la dernière édition publiée en 2003.

Le rapport est structuré en deux parties. La première partie donne une brève introduction sur la Liste des Nations Unies, son historique et sur l'évolution de son contenu ; la deuxième partie fournit des statistiques sur les aires protégées désignées au niveau régional. Ce rapport est complété par les listes des aires protégées pour chaque pays qui sont mises à disposition pour consultation et téléchargement sur le site internet Protected Planet (www.protectedplanet.net).

Le rapport et les listes des pays sont destinés à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur les aires protégées nationales, ainsi que les aires protégées désignées en vertu de conventions ou accords régionaux ou internationaux.

Grâce aux observations mises en évidence dans la section des statistiques, il est à espérer que certaines lacunes dans l'information seront mieux ciblées dans les années à venir afin de garantir des informations encore plus précises dans la prochaine édition de la Liste des Nations Unies.

1. Introduction

L'objectif principal du présent rapport est de fournir une vision mise à jour du réseau actuel mondial des aires protégées. Des changements importants ont eu lieu dans les réseaux des aires protégées des pays depuis la publication de la dernière édition de la Liste des Nations Unies des Aires Protégées en 2003, il y a 11 ans.

Le rapport est destiné aux États Membres de la Convention sur la Diversité Biologique, aux agences et organisations gouvernementales ou non gouvernementales et à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur les réseaux et l'étendue des aires protégées des pays.

Grâce au processus de mise à jour des informations contenues dans la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA en anglais), les réseaux d'aires protégées des pays ont été révisés et mis à jour. Ces informations se reflètent dans les listes des pays qui sont disponibles en ligne sur le site Protected Planet (www.protectedplanet.net).

Les deux objectifs principaux du rapport sont donc :

1. De présenter les listes de données et d'information à jour sur les aires protégées, pour chaque pays ;
2. De fournir des statistiques sur les aires protégées au niveau régional afin d'identifier les domaines potentiels où il y a des lacunes dans l'information et qui devraient / pourraient être mieux ciblés dans les prochaines années.

Afin d'atteindre ces objectifs, des efforts de communication avec les représentants nationaux des aires protégées et du gouvernement ont été entrepris pour assurer que les informations qui figurent dans le présent rapport, dans la WDPA et dans les listes des pays soient aussi précises que possible.

La Liste des Nations Unies des Aires Protégées 2014 présente des informations sur plus de 200.000 aires protégées dans 195 pays couvrant plus de 32 millions de km², réparties dans 11 régions : Zones marines situées au-delà des juridictions nationales (ABNJ en anglais), Afrique, Asie, Caraïbes, Amérique Centrale, Europe, Moyen-Orient, Amérique du Nord, Océanie, Amérique du Sud et Océans Australs.

Il est important de comprendre que les aires protégées énumérées dans les listes qui font partie de ce rapport sont les aires protégées officiellement désignées par les pays. L'exclusion potentielle d'aires de conservation qui ne sont pas encore reconnues par les gouvernements nationaux n'est en aucun cas un jugement sur l'efficacité de ces zones pour la conservation.

2. Historique de la Liste des Nations Unies

La Liste des Nations Unies des Aires Protégées (dénommée la *Liste des Nations Unies* dans ce rapport) a ses origines dans les résolutions 713 et 810 du Conseil Économique et Social (adoptées en 1959 et 1962 respectivement), qui ont ensuite été approuvées lors de la dix-septième session de l'Assemblée Générale en Décembre 1962, dans la résolution 1831. Ces résolutions ont été rédigées en réponse à l'observation que la plupart des pays avaient créé des aires protégées, et suite à la reconnaissance par les Nations Unies de l'importance des «parcs nationaux et réserves analogues» pour la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

La première édition de la Liste des Nations Unies, intitulée «Liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues», a été publiée en deux parties en 1961/62 et a été lancée lors de la première Conférence mondiale sur les parcs nationaux à Seattle aux États-Unis en 1962. Cette réunion a défini les fondements, les définitions et les normes pour l'élaboration des systèmes nationaux d'aires protégées représentatifs. La première partie de la liste (appelée E/3436) est une liste préliminaire des parcs nationaux et des réserves dans les pays qui avaient soumis des informations à la mi-Décembre 1960. La deuxième partie (appelée «deuxième partie») contient des observations qui ont été omises dans la première partie, ainsi que des modifications et ajouts à la première partie de la Liste des Nations Unies.

Les éditions suivantes ont été publiées en 1966/71, 1972 (addendum de l'édition 1966/71), 1973, 1974, 1975, 1980, 1982, 1985, 1990, 1993, 1997 et 2003. Les éditions de 1966/71, 1982 et 2003 ont été lancées lors de conférences mondiales sur les aires protégées, soulignant ainsi l'importance de la Liste des Nations Unies. Ces événements sont respectivement, la deuxième Conférence mondiale sur les parcs nationaux qui s'est tenue à Yellowstone aux États-Unis ; le troisième Congrès mondial sur les parcs nationaux qui s'est tenu à Bali, en Indonésie; et le cinquième Congrès mondial sur les parcs nationaux à Durban, en Afrique du Sud. En outre, l'édition de 1993 de la Liste des Nations Unies a utilisé le nouveau système de catégories de gestion de l'UICN approuvé un an plus tôt au cours du Congrès mondial sur les parcs nationaux en 1992. Ce système de catégories de gestion a ensuite été révisé et mis à jour en 2008. La Liste des Nations Unies des Aires Protégées 2014 est la quatorzième édition et la première renvoyant à un site Web interactif (www.protectedplanet.net).

Chaque édition de la Liste des Nations Unies a été l'occasion pour les pays de réévaluer, d'améliorer et de renforcer leurs réseaux d'aires protégées, et les informations compilées à leur sujet. Au fur et à mesure que les réseaux nationaux des aires protégées se sont agrandis et que plus d'informations sont devenues disponibles, les éditions successives de la liste sont devenues plus importantes. Le contenu et le format des publications ont également évolué pour refléter les changements qui ont eu lieu dans la perception et les pratiques entourant les parcs nationaux et les aires protégées au fil des années.

Depuis sa création, la publication de la Liste des Nations Unies a suscité beaucoup d'intérêt et a été un catalyseur dans l'expansion des réseaux d'aires protégées de nombreux pays à travers le développement de nouvelles mesures législatives nationales.

Cette expansion des réseaux des aires protégées des pays, en nombre et en superficie, apparente dans les éditions successives de la Liste des Nations Unies est illustrative de la plus grande reconnaissance par les gouvernements de la nécessité de conserver les espaces naturels sur Terre, et plus récemment de la nécessité d'aller vers une gestion de la biodiversité et une utilisation des services écosystémiques plus durables. Cette reconnaissance se traduit également par le développement et l'adoption d'un large éventail d'accords internationaux relatifs à la conservation de la biodiversité. Un grand nombre de ces accords exigent la mise en place et la gestion efficace des aires protégées. Plus récemment, le Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité adopté à la 10^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique a établi les objectifs d'Aichi pour la biodiversité. L'objectif 11 sur les aires protégées vise à mieux suivre les progrès accomplis en matière d'étendue, de gestion et d'efficacité du réseau mondial des aires protégées :

« D'ici 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin »¹.

La Liste des Nations Unies fait partie des efforts internationaux visant à évaluer les progrès accomplis dans la satisfaction de ces objectifs internationaux. Une analyse détaillée sur le suivi global des progrès en vue de satisfaire chacun des éléments de l'Objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité est disponible dans la nouvelle édition du *Protected Planet Report 2014* (Juffe-Bignoli et al. 2014).

¹ <http://www.cbd.int/sp/targets/>

3. La Base de Données Mondiale sur les Aires Protégées (WDPA)

La Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) est un produit conjoint entre le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), et est gérée par le Centre Mondial pour la Conservation de la Nature du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE-WCMC) basé à Cambridge au Royaume-Uni. C'est la base de données la plus complète au monde sur les aires protégées. Elle comprend, pour chaque site, des informations spatiales (c.-à-d, informant sur la taille et la forme de l'aire protégée) et des données tabulaires (informations descriptives, y compris le type de désignation, l'année d'établissement, l'autorité de gestion, etc.). La définition de l'UICN d'une aire protégée est utilisée comme critère principal d'inclusion d'un site dans la base de données:

« Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par des moyens efficaces, juridiques ou autres, pour parvenir à la conservation à long terme de la nature des services fournis par les écosystèmes associés et des valeurs culturelles » (Dudley 2008).

Les informations contenues dans la WDPA sont accessibles au public sur le site Protected Planet (www.protectedplanet.net).

La WDPA contient des informations sur les aires protégées de 193 pays, et couvre une variété de désignations et types de gouvernance : des aires protégées gérées par le gouvernement aux aires protégées cogérées, aux aires protégées gérées par les communautés et gérées de façon privée. La base de données comprend des informations sur les sites terrestres et marins, désignés au niveau national et régional, ainsi que sur les aires protégées désignées par les pays en vertu d'accords et de programmes internationaux.

La base de données est en constante expansion par l'intégration régulière d'informations mises à jour par les pays, avec des mises à jour publiées sur une base mensuelle. Le contenu de la WDPA est également en expansion et en cours de redéveloppement afin d'inclure de nouvelles informations plus qualitatives mises à disposition par les pays. En Août 2014, la WDPA contient 213.844 entrées de 193 pays, 194.296 stockées sous la forme de polygones et 19.548 stockées sous forme de points.

La figure 1 présente l'augmentation du nombre d'aires protégées stockées dans la WDPA depuis 2003 et l'amélioration de la qualité de ces données, indiquée par la diminution des sites stockés en tant que point et par l'augmentation des données stockées en tant que polygone.

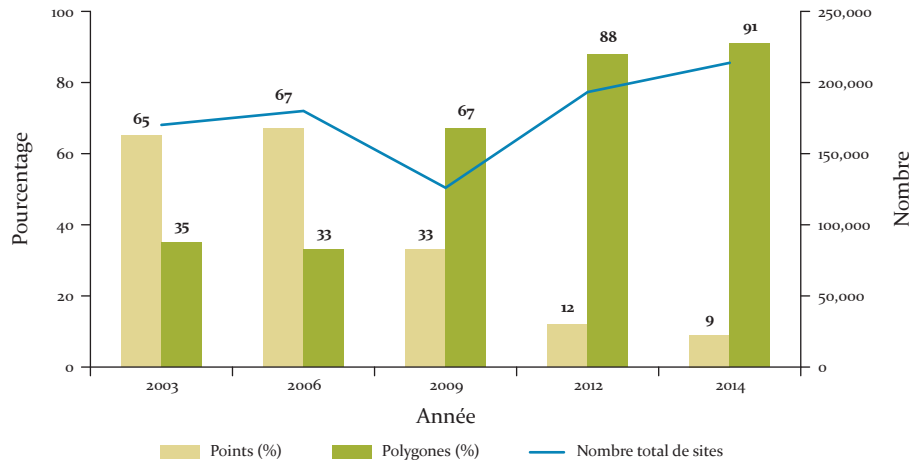


Figure 1: Amélioration des données entre 2003 et 2014 et augmentation du nombre d'aires protégées stockées dans WDPA (PNUE-WCMC 2014)

Les données et informations recueillies dans la WDPA sont utilisées dans de nombreux articles scientifiques et rapports techniques portant sur tous les aspects des aires protégées, leur gestion et impacts. En 2013 par Exemple, 283 publications ont cité la WDPA (PNUE-WCMC Données non publiées). En termes de politique, ces données sont également utilisées pour rendre compte à la CDB sur l'Objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité, ou sur les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces informations sont également utilisées dans d'autres évaluations et des rapports internationaux y compris le rapport sur les Perspectives Mondiales en matière de Biodiversité et sur l'Avenir de l'Environnement Mondial.

Dans l'avenir, il est prévu de joindre la WDPA à d'autres bases de données, y compris la base de données mondiale sur l'Efficacité de la Gestion des Aires Protégées (GDPAME en anglais) pour continuer à améliorer et à renforcer l'information disponible sur les aires protégées.

4. Compilation de la présente édition de la Liste des Nations Unies

Une notification de la CBD² a été envoyée le 8 Janvier 2014 par le Programme des Aires Protégées du PNUE-WCMC à tous les points focaux du Programme de Travail sur les Aires Protégées (PoWPA) et à tous les points focaux nationaux de la CDB demandant leur participation dans la mise à jour des informations sur les aires protégées de leurs pays respectifs dans la base de données mondiale sur les aires protégées, dans le but de compiler, mettre à jour et corriger les données pour la publication de la présente liste des Nations Unies.

Suite à cette notification, des ébauches de listes des aires protégées nationales ont été générées sur la base des informations existantes stockées dans la WDPA (version Janvier 2014) et envoyées avec les informations spatiales, aux points focaux avec la demande que ces informations soient revues, mises à jour et renvoyées au 31 mars 2014. Des instructions pour aider les pays à effectuer les mises à jour ont également été fournies ainsi qu'un questionnaire destiné à recueillir des informations contextuelles sur les systèmes nationaux des aires protégées des pays. Le questionnaire porte sur l'étendue, la gestion et la gouvernance. Un exemplaire de ce document est fourni en annexe 1.

Au total, 195 demandes ont été envoyées, et fin juillet (date limite pour inclusion des données dans la WDPA pour commencer les analyses spatiales), 86 pays avaient répondu et fourni des mises à jour et 15 pays étaient en cours de soumission de nouvelles informations (Août 2014). En outre, des soumissions officielles ont été reçues pour 38 pays européens, mises à jour collectivement lors de la soumission d'une nouvelle version de la base de données commune des aires désignées (CDDA en anglais) fournie par l'AEE.

Les informations reçues étaient de nature variable, allant de mises à jour complètes à des modifications mineures. Beaucoup de pays ont présenté des listes d'information sur leurs aires protégées à jour, sans information spatiale. Dans ce cas, ces informations ont été incluses dans les listes des pays mais les informations spatiales existantes stockées dans la WDPA ont été utilisées pour l'analyse spatiale et pour le calcul des statistiques citées dans ce rapport.

Lorsqu'aucune soumission n'a été fournie par un pays, les données des aires protégées soumises antérieurement et déjà stockées dans le WPDA ont été utilisées pour l'analyse spatiale et pour produire la liste des aires protégées du pays.

Les sites désignés par les pays en vertu des conventions et accords internationaux, y compris les sites Ramsar, les réserves de biosphère et les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO ont été validés et mis à jour par les secrétariats pertinents.

Les sites désignés par des accords régionaux sont généralement limités à l'Europe (sites Natura 2000 désignés par la directive Habitats de l'UE [92/43/CEE] et la directive Oiseaux [79/409/CEE] respectivement). Ces sites peuvent également référer à des sites désignés par des accords régionaux pour la protection de l'environnement marin (connu sous le nom de conventions sur les mers régionales).

La Liste des Nations Unies 2014 est le reflet d'une communication intense entre les représentants des pays et l'équipe de la WDPA du PNUE-WCMC dans le but d'assurer que l'information présentée dans la WDPA et dans la Liste des Nations Unies soit aussi précise que possible. Cependant, comme dans toute grande opération de collecte de données, la liste des Nations Unies comportera de façon inévitable des inexactitudes et des omissions. Les corrections et mises à jour doivent être envoyées à l'équipe de la WDPA du Programme des aires protégées du Centre mondial pour la conservation de la nature du PNUE: (protectedareas@unep-wcmc.org).

5. Format de l'édition 2014 de la Liste des Nations Unies

La Liste des Aires Protégées des Nations Unies 2014 comprend le présent rapport, qui présente la liste des Nations Unies ainsi qu'une série d'analyses sur les données. Il comprend également toutes les listes des aires protégées des pays qui sont stockées et ouvertement disponibles sur le site *Protected Planet*: (www.protectedplanet.net).

Les listes des pays sont organisées par pays, par ordre alphabétique de la version en langue anglaise du nom du pays. Dans chaque liste, les sites sont classés par désignation nationale, régionale, internationale, puis par ordre alphabétique. Les traductions des désignations anglaises sont utilisées. Les sites désignés à plusieurs niveaux ont été inclus dans toutes les listes concernées.

Pour chaque site, le statut, l'année de désignation, la superficie (en km²) et la catégorie de gestion de l'UICN sont indiqués, lorsque ces informations sont disponibles.

Avec les listes, une carte représentant les données actuellement stockées dans la WDPA est fournie pour chaque pays.

5.1. CRITÈRES D'INCLUSION

Dans la liste des Nations Unies de 2003, comme dans la présente édition, le seul facteur déterminant l'inclusion d'un site est son adhésion à la définition d'une aire protégée de l'UICN : «*Un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long terme de la nature et des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés*».

Par conséquent, les listes des pays qui font partie de la Liste des Nations Unies des aires protégées 2014 comprennent:

- Toutes les aires protégées qui répondent à la définition de l'UICN d'une aire protégée
- Toutes les aires protégées avec ou sans assignation d'une catégorie de l'UICN
- Toutes les aires protégées quelle que soit leur taille
- Toutes les aires protégées, quel que soit le type de gouvernance
- Tous les sites, qu'ils soient nationaux, régionaux ou internationaux.

Les analyses spatiales présentées dans la deuxième partie de ce rapport comprennent toutes les aires protégées désignées au niveau national (par exemple un parc national), régional (par exemple sites Natura 2000) et international (par exemple les sites naturels du patrimoine mondial) qui sont comprises dans la WDPA (version d'août 2014). Les sites suivants ont été exclus du calcul des statistiques de couverture:

- Les Réserves de Biosphère de l'UNESCO car une grande majorité des zones tampons de ces sites ne répondent pas à la définition de l'UICN d'une aire protégée (ces sites sont cependant inclus dans les listes officielles des pays);
- Tous les sites proposés qui ne sont pas encore désignés (ces sites sont cependant inclus dans les listes officielles des pays);
- Les aires protégées soumises en tant que données « point » sans superficie reportée (ces sites sont cependant inclus dans les listes officielles des pays);
- Les aires de conservation qui ne répondent pas à la définition de l'UICN des aires protégées ne sont pas incluses dans la WDPA. Par exemple, les Aires marines gérées localement (LMMAs en anglais) dans le Pacifique est un réseau d'aires protégées – certaines de ces aires ne répondent pas à la définition de l'UICN d'une aire protégée car leur objectif principal est l'utilisation des ressources plutôt que la conservation.

5.2 LACUNES EN MATIÈRE D'INFORMATION ET QUALITÉ DE L'INFORMATION

La liste a été compilée sur la base d'informations communiquées par les fournisseurs de données qui font autorité dans les pays. Cependant, il est important de garder à l'esprit l'existence de lacunes dans les données qui, nous espérons, seront corrigées pour la publication des éditions ultérieures.

- De nombreux pays ont fourni des renseignements avec mise à jour partielle, omettant soit des informations spatiales ou des informations descriptives sur l'efficacité de la gestion et de la gouvernance ;
- Certains sites n'ont pas d'aire reportée, sous-représentant potentiellement l'étendue réelle du réseau des aires protégées du pays ;
- Pour les pays qui n'ont soumis aucune mise à jour, les informations actuelles stockées dans la WDPA ont été utilisées. Cependant, ces informations datent parfois de 10 ans ou plus, sous-estimant potentiellement ici encore les réseaux des pays ;
- Certains sites n'ont pas d'année de désignation reportée ;

- Il est possible que certains sites dans la WDPA soient considérés comme des «parcs de papier». En l'absence de connaissances détaillées des sites, ces derniers sont impossibles à identifier dans un jeu de données mondial. De plus amples informations sur l'efficacité des aires protégées sont nécessaires pour pouvoir correctement les évaluer. Cette liste des Nations Unies ne retire donc aucun site signalé par les pays ou ne porte pas de jugement sur le niveau de gestion ou sur l'état de conservation du site.
- Bien que l'aire doive être reportée en km², la superficie de certains sites dans la WDPA peut être rapportée dans des unités différentes. De même, le transfert entre les systèmes de projection peut également conduire à des différences dans les superficies reportées. Les sites touchés par cette situation sont très difficiles à détecter dans un jeu mondial de données.
- Les données stockées en tant que polygones (et points) dans la WDPA ne contiennent aucune information sur le degré d'utilisation humaine, légale ou illégale, et ne fournissent pas d'informations sur les habitats restants ou les types d'espèces. Ces données ne fournissent également aucune information sur les avantages sociaux et les impacts, en termes de provision de services ou de restrictions à l'accès au capital naturel. En tant que tels, ces polygones ne se prêtent pas à de nombreux types d'analyses des impacts, des services écosystémiques ou des résultats de la biodiversité, et toutes les aires protégées sont, pour les fins des analyses présentées ici, supposées être de la même importance.

6. Analyses des aires protégées listées dans l'édition 2014

Les divisions régionales utilisées dans les analyses suivantes sont basées sur le système de classification régionale utilisée par la CDB qui différencie neuf régions: Afrique, Asie, Caraïbes, Amérique Centrale, Europe, Moyen-Orient, Amérique du Nord, Océanie et Amérique du Sud.

12

En plus de ces neuf régions, deux régions ont été ajoutées: les *zones au-delà de la juridiction nationale (ABNJ)* et *Océans Australs*:

Les zones au-delà de la juridiction nationale ont été ajoutées afin de refléter l'existence de aires marines protégées dans ces zones ;

La région Océans Australs - comprenant l'Antarctique, les terres australes françaises, l'île de Bouvet, les îles Falkland, les îles Heard et McDonald, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, Sainte-Hélène - a été ajoutée afin d'être aussi inclusif que possible. Sauf indication contraire, lorsqu'il est question de la région Océans Australs, la région comprend les données de l'Antarctique.

De même, 49 entités qui ne sont pas représentées dans le modèle de la division régionale de la CDB ont été incluses dans les régions géographiques pertinentes pour représenter plus précisément la réalité (par exemple, la Nouvelle-Calédonie - territoire d'outre-mer de la France située dans l'océan Pacifique Sud-ouest a été inclus dans la région Océanie et non pas dans la région Europe).

Une carte représentant l'ensemble des pays inclus dans chaque région est présentée en annexe 2.

6.1. ÉTENDUE DU RÉSEAU MONDIAL DES AIRES PROTÉGÉES

La Liste des Nations Unies 2014 contient 209.429 aires protégées couvrant une superficie totale de 32.868.673 km² - une superficie plus grande que le continent africain. Au total, 3,41% des zones marines et 14% des zones terrestres du monde sont actuellement protégées. Si l'Antarctique est exclu du calcul des statistiques mondiales, le pourcentage de la superficie terrestre totale protégée est de 15,4%.

La figure 2 présente une carte représentant l'étendue globale des aires protégées désignées terrestres et marines en Août 2014.

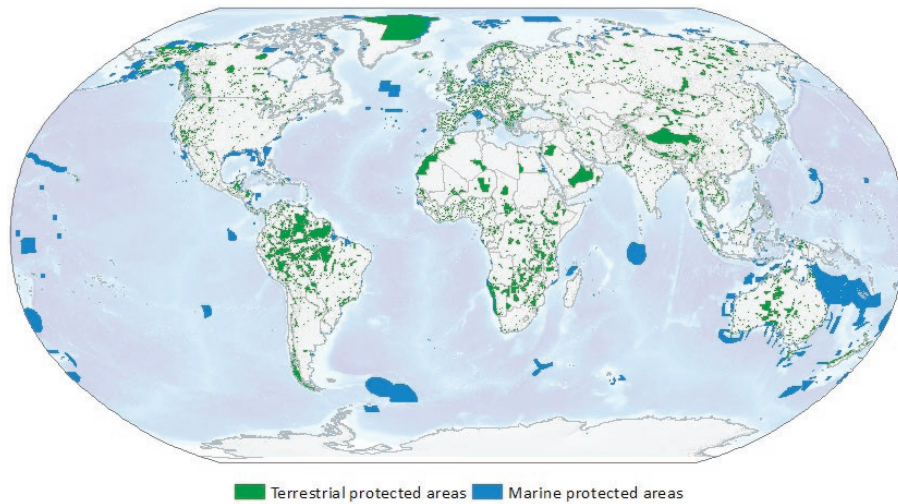


Figure 2: Carte représentant les aires protégées désignées terrestres et marines en Août 2014 (Source: PNUE-WCMC 2014)

Depuis la première édition de la Liste des Nations Unies, il y a eu une croissance importante du nombre des aires protégées et de la superficie couverte. Le tableau 1 présente le nombre total de sites et la superficie totale déclarée dans les éditions précédentes de la Liste des Nations Unies. Plus de 30 millions de kilomètres carrés sont devenus protégés au cours des 50 dernières années et le nombre d'aires protégées et/ou reconnues par les pays a doublé chaque décennie depuis les 20 dernières années (figure 3). Il est important de mentionner ici que cette augmentation du nombre d'aires protégées, en particulier au cours des 10 dernières années ne correspond pas nécessairement à la création de plus de 100.000 nouvelles aires protégées. Beaucoup d'autres raisons peuvent expliquer cette croissance, y compris une perception plus large de la définition d'une aire protégée permettant la prise en compte de plusieurs critères pour définir un site comme zone protégée ; une meilleure reconnaissance par les gouvernements de certains types d'aires protégées (par exemple, les aires gérées par les communautés ou gérées de façon privée) ; la protection d'une seule géographie sous plusieurs appellations ou simplement de nouveaux pays rapportant sur l'ensemble de leur réseau national des aires protégées.

Tableau 1: Croissance cumulative du réseau des aires protégées depuis 1962 (Source: PNUE-WCMC 2014, avec des données de Chape et al. 2003)

Année	Nombre de sites	Superficie protégée totale, (km ²)
1962	9.214	2.400.000
1972	16.394	4.100.000
1982	27.794	8.800.000
1992	48.388	12.300.000
2003	102.102	18.800.000
2014	209.429	32.868.673

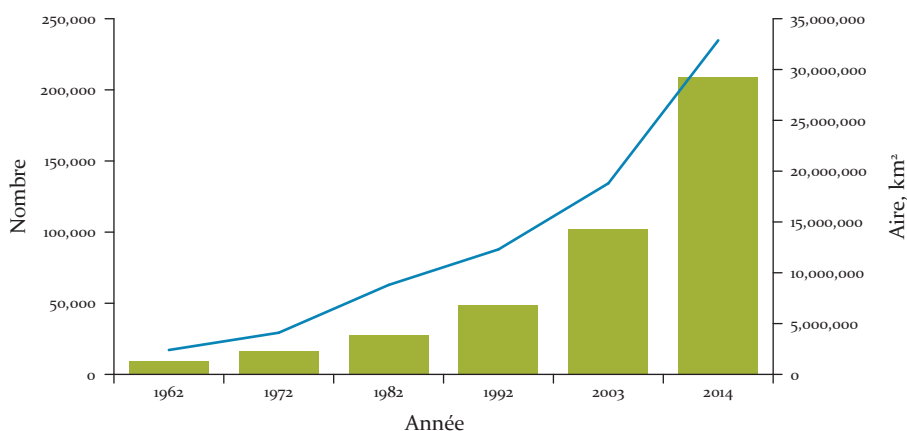


Figure 3: Évolution du réseau des aires protégées terrestres et marines, en nombre de sites (barres vertes) et en superficie (km²; ligne bleue) depuis le premier Congrès Mondial sur les Parcs en 1962 basé sur les éditions antérieures de la Liste des Nations Unies (Source: PNUE-WCMC 2014, avec les données de Chape et al. 2003).

Au niveau régional, les taux de couverture sont très différents lorsque l'on compare les royaumes terrestres et marins (figures 4 et 5). Dans la plupart des régions, les zones terrestres sont plus protégées que les zones marines. Seule l'Océanie a une aire marine protégée plus grande que celle terrestre. Cela est principalement dû à la mise en place d'un certain nombre de très grandes aires marines protégées au cours des dernières années, y compris les aires marines protégées australiennes du Commonwealth ou le site récemment désigné de Nouvelle-Calédonie, le *Parc Naturel de la Mer de Corail* (environ 1,3 million de km²), qui est actuellement la plus grande zone protégée du monde.

La relative petite superficie marine protégée dans les Caraïbes est expliquée par la taille très petite des réserves marines dans cette région.

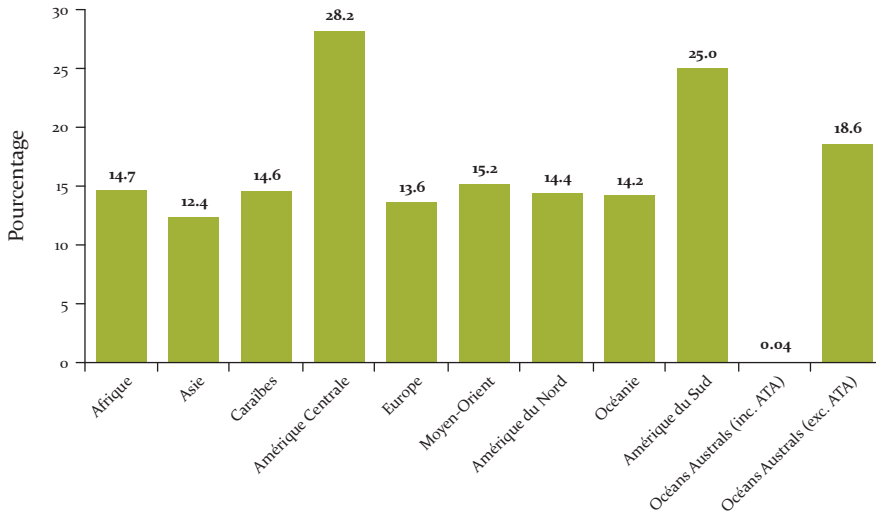


Figure 4: Pourcentage de la superficie terrestre protégée dans les régions. Les chiffres indiquent les pourcentages d'aires terrestres protégées dans chacune des régions (Source: PNUE-WCMC 2014)

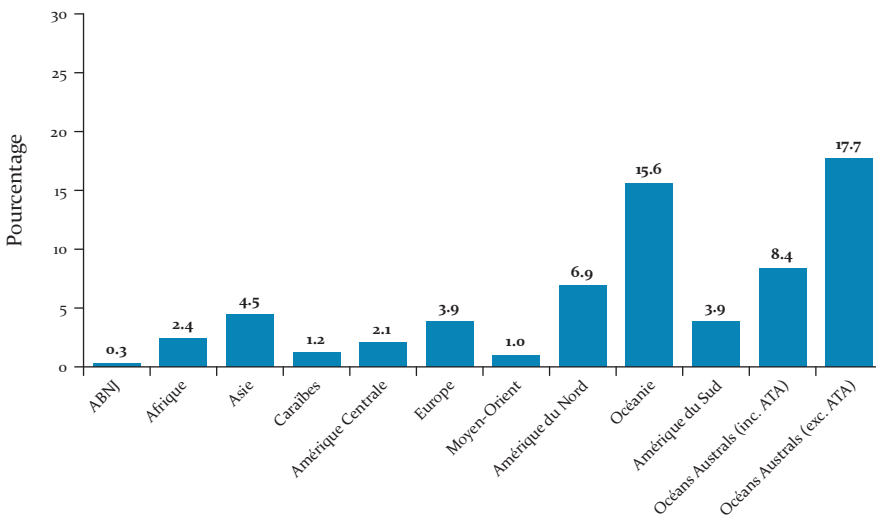


Figure 5: Pourcentage de la zone marine (0-200 miles nautiques) couvertes par des aires protégées dans les régions. Les chiffres indiquent le pourcentage des aires marines protégées dans chaque région. (Source: PNUE-WCMC 2014)

Globalement au niveau régional, des progrès ont été accomplis quant à la réalisation de l'aspect quantitatif des 17% des terres protégées. Cependant, bien que la couverture maritime protégée ait progressé de manière significative au cours des dernières années, il reste encore bien inférieur à la cible de 10%.

Il existe des différences importantes entre les régions concernant le nombre et la taille des aires protégées (figures 6 et 7). Près de 65% des sites du réseau mondial des aires protégées sont situés dans la région européenne. Ces sites ne représentent toutefois qu'environ 12% de la superficie totale couverte par les aires protégées. A l'inverse, les régions Afrique et Amérique du Sud sont caractérisées par un nombre relativement petit d'aires protégées (respectivement 3,32% et 1,62% du total), mais ces sites sont généralement très grands et couvrent environ 15% de la superficie mondiale protégée.

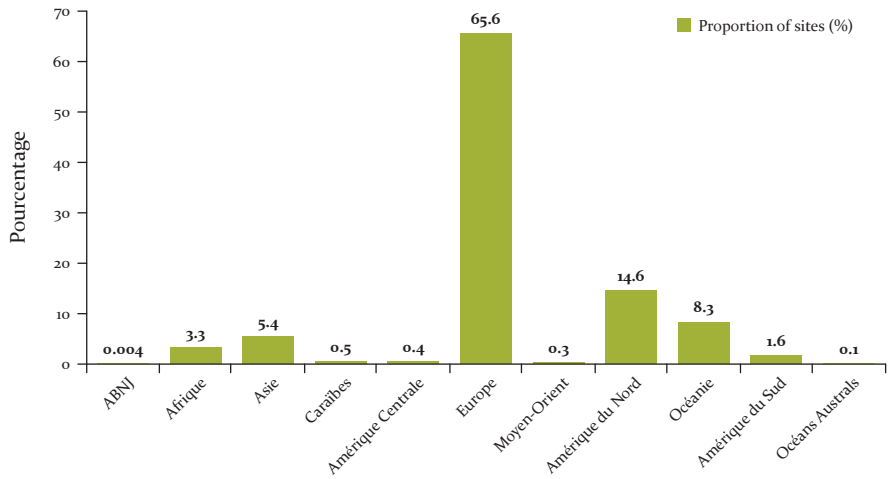


Figure 6: Distribution, en pourcentage, du nombre d'aires protégées dans les régions (Source: PNUE-WCMC 2014)

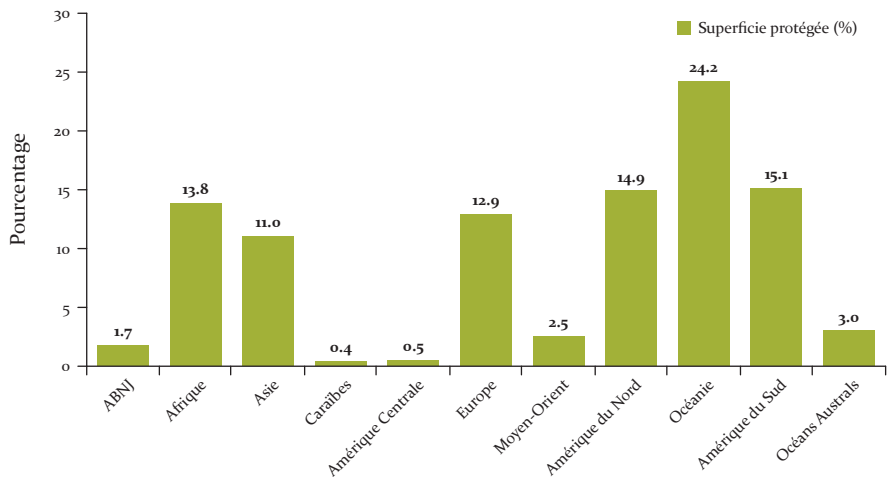


Figure 7: Pourcentage de l'aire totale couverte par le réseau des aires protégées entre les régions (Source: PNUE-WCMC 2014)

Ces différences observées dans les figures 6 et 7 peuvent être expliquées en partie par le nombre moyen de désignations couvrant des géographies uniques. En Europe particulièrement, il y a de nombreux sites de petite taille et les zones géographiques sont souvent couvertes par plus d'une désignation. Par conséquent, bien qu'il existe un grand nombre de sites, la zone réelle protégée est relativement petite.

Dans le Sud-est de la France par exemple, l'aire appelée «Les Ecrins» est protégée par sept appellations différentes, toutes protégeant une partie ou la plupart d'une même entité géographique. Ces désignations comprennent parc national, site d'importance communautaire, zone de protection spéciale, à des fins de protection biologique, réserve naturelle nationale, réserve biologique des forêts.

En revanche, en Afrique par exemple, le nombre de zones géographiques désignées sous plusieurs appellations est beaucoup moins important bien que cela existe. Par exemple, en Tanzanie, des parcs nationaux sont également désignés en tant que sites du patrimoine mondial, d'anciennes réserves forestières sont aussi toujours légalement présentes dans les limites du parc car elles n'ont jamais été formellement déclassées.

Il est important de noter que pour les fins du calcul de la couverture mondiale des aires protégées, ces chevauchements et duplications de zones ont été supprimés.

6.2. RÉPARTITION DES AIRES PROTÉGÉES PAR TAILLE

Cette section utilise la superficie des aires protégées comme indiquée dans la WDPA, fournie par les fournisseurs de données. Les aires protégées diffèrent grandement en taille avec de fortes tendances régionales. En dehors des 14% de sites stockés dans la WDPA où aucune superficie n'est reportée, près de 50% de tous les sites ont une superficie inférieure à 1 km² (figure 8). La proportion de sites très grands d'une superficie supérieure à 100 km² est relativement faible (moins de 7%).

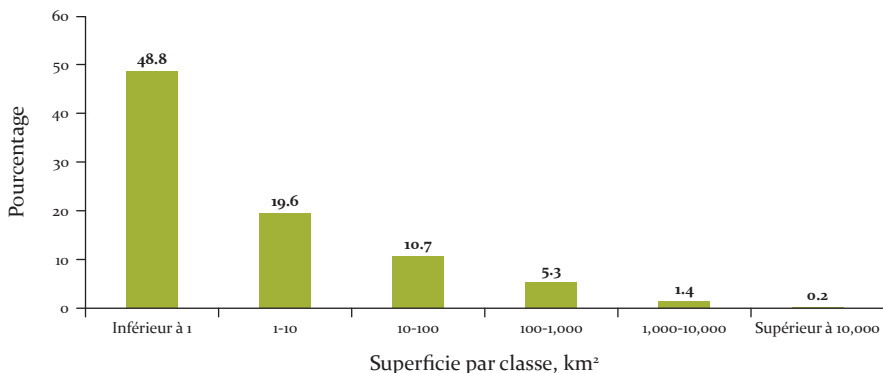


Figure 8: Proportion de sites par classes de sites, en km² (Source: PNUE-WCMC 2014)

Les sites de plus de 10.000 km² sont présents dans toutes les régions bien que l'Amérique du Sud, l'Afrique et dans une moindre mesure l'Océanie soient les régions avec les plus grandes proportions de sites de grande taille (figure 9).

Lorsque l'on compare les régions les unes aux autres, plus des trois quarts des aires protégées de moins d'1 km² sont situés en Europe. L'Amérique du Nord est la région avec la plus forte proportion de sites sans superficie reportée.

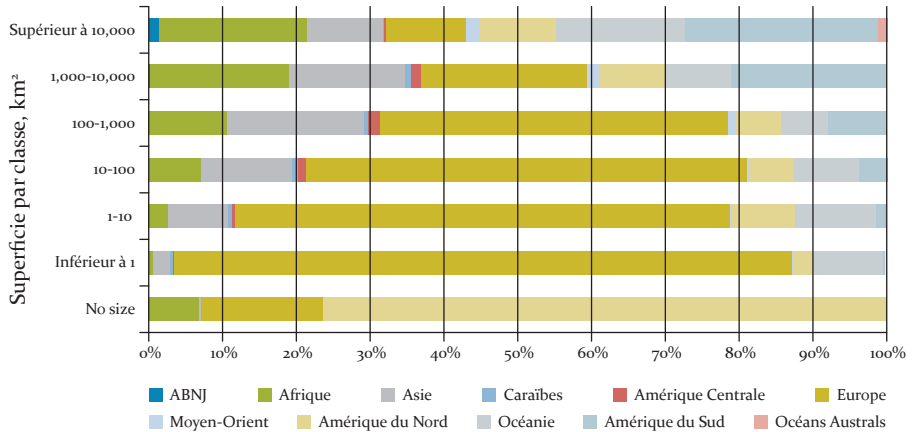


Figure 9: Comparaison de la distribution par taille des sites par région (Source: PNUE-WCMC 2014)

Les aires protégées situées dans la région ABNJ sont relativement grandes, toutes supérieures à 100 km², et la majorité ont une superficie supérieure à 10.000 km².

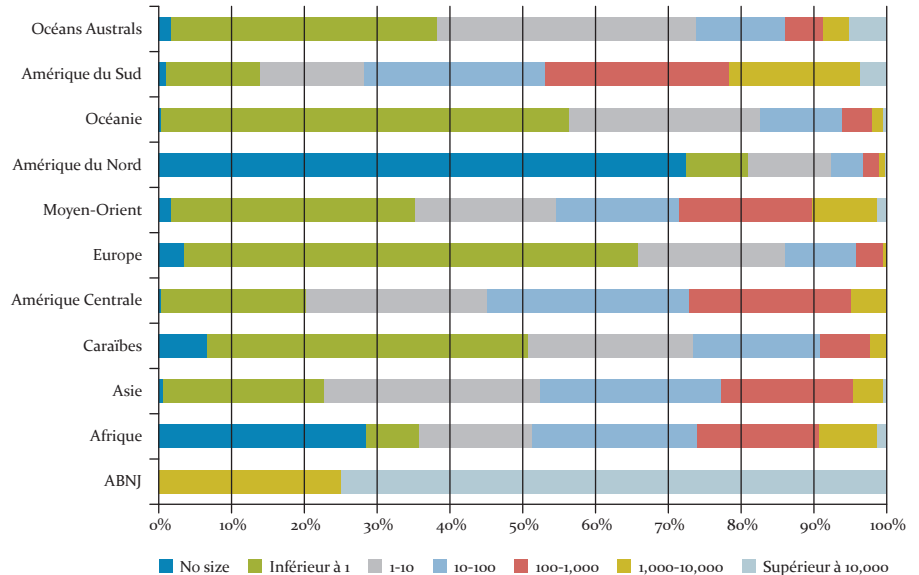


Figure 10: Comparaison de la distribution de la taille des sites à l'intérieur des régions (Source: PNUE-WCMC 2014)

6.3. LES 10 PLUS GRANDES AIRES PROTÉGÉES

Les deux plus grands sites (plus d'1 million de km²), deux aires marines protégées, sont situés dans les régions Océans Australs et Océanie (*Parc Naturel de la Mer de Corail* en Nouvelle-Calédonie (territoire de la France) et *Aire protégée marine des îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud* en Géorgie du Sud et îles Sandwich du Sud (un territoire du Royaume-Uni).

La superficie totale couverte par ces 10 sites les plus larges représente plus de 20% de la superficie mondiale actuellement protégée (32.868.673 km²).

Table 2: Attributs des 10 aires protégées désignées les plus larges (Source: UICN and PNUE-WCMC 2014)

Région	Nom	Type	Superficie, km ²
Océanie	Natural Park of the Coral Sea (France)	Marine	1.292.967
Océans Australs	South Georgia and South Sandwich Islands Marine Protected Area (UK)	Marine	1.070.000
Océanie	Coral Sea, Australia	Marine	989.842
Amérique du Nord	North-East Greenland, Greenland	Terrestre	972.000
Moyen-Orient	Ar-Rub'al-Khali, Saudi Arabia	Terrestre	640.000
Asia	British Indian Ocean Territory Marine Protected Area (Chagos), UK	Marine	640.000
Océanie	Kermadec, New Zealand	Marine	469.276
Océanie	Phoenix Islands, Kiribati	Marine	410.500
Amérique du Nord	Papahānaumokuākea, USA	Marine	362.075
Océanie	Great Barrier Reef, Australia	Marine	348.700

6.4. CATÉGORIES DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

Le système de catégories de gestion des aires protégées de l'UICN fournit une norme internationale de classement des aires protégées en fonction de leurs objectifs de gestion. L'application de ces catégories est volontaire et il est important de souligner le fait que certains pays choisissent de ne pas appliquer ce système. Actuellement dans la WDPA, la valeur «Non déclaré» couvre deux situations, lorsque les catégories de l'UICN ne sont délibérément pas appliquées ; et lorsque l'information n'a pas été fournie ou que le pays ou l'organisme en charge n'a pas assigné de catégorie UICN aux sites. Par conséquent, il existe un biais potentiel dans les chiffres et les tendances indiqués ci-dessous. Dans l'avenir, cette information sera améliorée dans la WDPA afin de permettre une meilleure identification des pays qui choisissent d'appliquer ou de ne pas appliquer ce système de catégorisation ; cela permettra des statistiques et rapports plus précis en ce qui concerne les systèmes de tous les pays, indépendamment de la gestion des aires protégées des zones protégées du système de gestion choisi.

Lorsque l'on compare les régions entre elles, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie sont respectivement les régions qui ont la plus forte proportion de sites représentés dans les différentes catégories de l'UICN (figure 11). C'est en Amérique du Nord et dans une moindre mesure en Océanie que la catégorie de gestion II de l'UICN est la plus récurrente. C'est en Europe qu'il y a la plus grande proportion de sites déclarés dans les autres catégories de gestion de l'UICN. De même, bien que la proportion d'aires protégées sans catégorie de la gestion de l'UICN rapportée soit élevée dans toutes les régions, à l'échelle mondiale, c'est en Europe qu'elle est la plus importante. Dans la plupart des régions, la catégorie de la gestion de l'UICN la plus fréquemment rapportée est «Non déclaré» (figure 12).

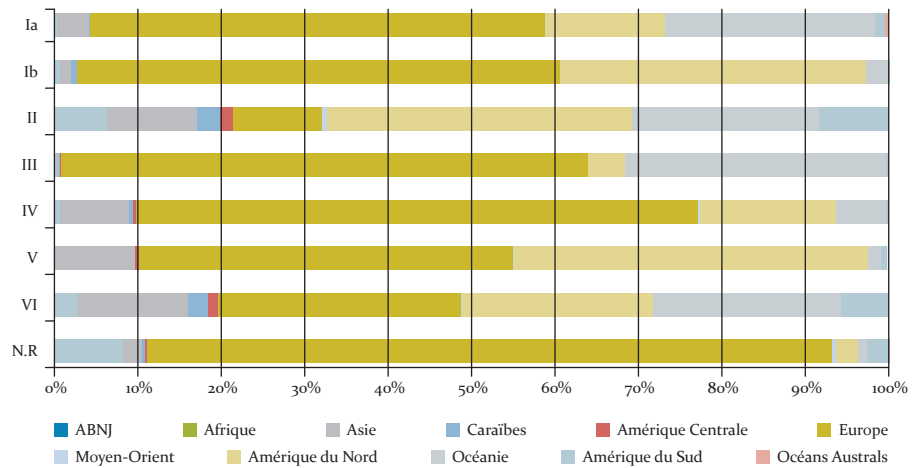


Figure 11: Distribution des aires protégées, entre régions, en fonction de la catégorie UICN (Source: PNUE-WCMC 2014)

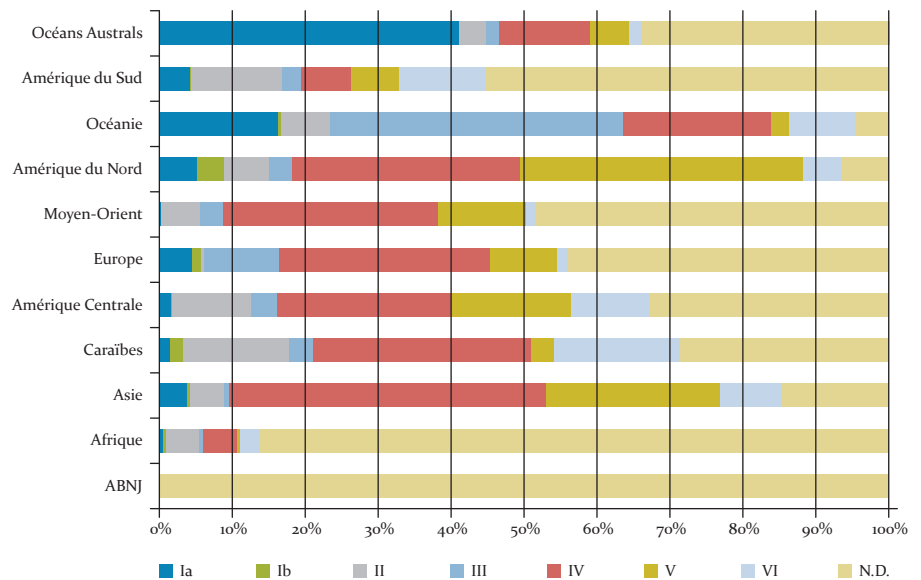


Figure 12: Distribution des aires protégées, dans les régions, en fonction de la catégorie UICN (Source: PNUE-WCMC 2014)

Lorsque les catégories de gestion de l'UICN sont reportées, la catégorie de gestion IV de l'UICN est prédominante dans la plupart des régions.

6.5. TYPES DE GOUVERNANCE

La gouvernance désigne la structure et la gestion du pouvoir de décision d'une aire protégée. Elle est analysée selon les quatre types de gouvernance principales des aires protégées reconnues par l'UICN ; chaque type comprenant plusieurs sous-catégories. Un résumé de ces catégories est reporté dans le tableau 3.

Table 3: Les types de gouvernance de l'UICN et les sous-catégories (Source: Borrini-Feyerabend et al. 2013)

A. Gouvernance par le gouvernement	B. Gouvernance partagée
Ministère ou agence fédéral ou national responsable	Gouvernance transfrontalière
Ministère ou agence infranational responsable	Gouvernance collaborative (diverses formes d'influence pluraliste)
Gestion déléguée par le gouvernement (p. ex. à une ONG)	Gouvernance conjointe (organe de gouvernance multipartenaire)
C. Gouvernance privée	D. Gouvernance par des peuples autochtones et communautés locales
Aires conservées établies et gérées par un propriétaire individuel	Aires et territoires du patrimoine autochtone - établis et gérés par des peuples autochtones
... par des organisations sans but lucratif (p. ex. des ONGs, des universités)	Aires et territoires du patrimoine communautaire - établis et gérés par des communautés locales
... par des organisations à but lucratif (p. ex. des sociétés, des coopératives)	

Malgré le pourcentage relativement élevé de sites où aucune information sur la gouvernance n'est signalée en Europe, en Afrique et en Asie, le modèle de gouvernance présente quelques tendances régionales fortes (figure 13):

- La gouvernance par les gouvernements (de type A) est le plus largement rapporté en Europe, et dans une moindre mesure en Amérique du Nord;
- La gouvernance partagée (type B) est le plus largement rapporté en Océanie et dans une moindre mesure en Afrique;
- La gouvernance privée (type C) est le plus important en Amérique du Nord et dans une moindre mesure en Océanie;
- La gouvernance par les peuples autochtones et les communautés locales (type D) est le plus largement rapporté en Amérique du Sud et en Océanie, et dans une moindre mesure en Amérique Centrale.

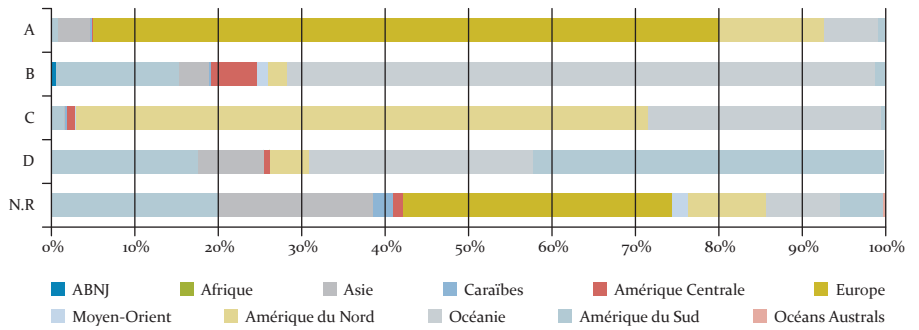


Figure 13: Comparaison entre régions de la distribution des réseaux d'aires protégées selon le type de gouvernance (Source: PNUE-WCMC 2014)

Les tendances au sein d'une région peuvent également être observées (figure 14):

- En Afrique, Antarctique et Moyen-Orient, la grande majorité des sites n'ont pas de renseignements rapportés sur le type de gouvernance ;
- En Europe plus particulièrement, ainsi qu'en Asie et en Amérique du Nord, la gouvernance par le gouvernement (type A) est la plus importante. La gouvernance privée semble aussi relativement commune en Amérique du Nord et en Océanie (autour de 20% et 15% des sites sont respectivement gérés de façon privée) ;
- Dans la région ABNJ, la gouvernance partagée est prédominante ;

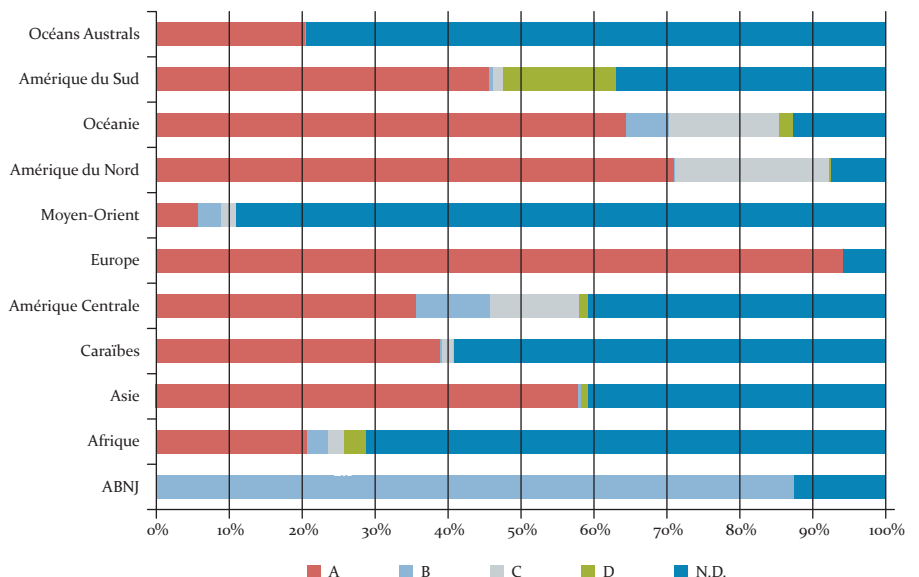


Figure 14: Comparaison des aires protégées selon le type de gouvernance dans les régions (Source: PNUE-WCMC 2014)

7. Conclusion

Le réseau mondial des aires protégées s'est considérablement étendu depuis la publication de la dernière édition de la Liste des Nations Unies en 2003 comme le montre l'augmentation du nombre d'aires protégées et la superficie totale couverte par ces sites. Cette expansion confirme la reconnaissance par les gouvernements de l'importance des aires protégées et la nécessité de conserver les espaces naturels de la Terre.

Bien que toutes les régions aient connu une extension de leurs réseaux marins et terrestres, la zone maritime mondiale couverte par les aires protégées est encore largement sous-représentée. Cependant, un nombre croissant d'aires marines protégées de très grande taille ont été désignées au cours des dernières années, et il est à espérer que cette tendance va se poursuivre afin qu'il y ait une couverture marine suffisante pour protéger la biodiversité.

Il existe encore de nombreuses lacunes dans l'information sur les aires protégées actuellement stockées dans la WDPA qui doivent être traitées. Des efforts de communication entre les représentants des pays et l'équipe de la WDPA du PNUE-WCMC sont nécessaires pour assurer l'exhaustivité et l'exactitude des données stockées dans la base de données.

Des efforts concertés devraient être faits en vue d'assurer une meilleure représentation des aires protégées privées dans la WDPA et dans les futures éditions de la Liste des Nations Unies, car cette catégorie d'aires protégées devient de plus en plus reconnue officiellement dans les pays.

L'enrichissement des informations sur les aires protégées en associant la WDPA à d'autres bases de données, y compris celles sur l'efficacité des activités de gestion, sur la couverture des habitats, sur les espèces, sur le degré d'utilisation humaine et l'aspect des avantages sociaux des aires protégées devrait être un autre point de focalisation. Cela permettra d'améliorer la qualité de l'information et de permettre de plus amples analyses sur les résultats et les impacts.

Références

Borrini-Feyerabend, G., N. Dudley, T. Jaeger, B. Lassen, N. Pathak Broome, A. Phillips and T. Sandwith (2013). *Governance of Protected Areas: From understanding to action*. Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 20, Gland, Switzerland: IUCN. xvi + 124pp

Chape, S., S. Blyth, L. Fish, P. Fox and M. Spalding (compilers) (2003). *2003 United Nations List of Protected Areas*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK and UNEP-WCMC, Cambridge, UK. ix + 44pp

Dudley, N. (Editor) (2008). *Guidelines for Applying Protected Area Management Categories*. Gland, Switzerland: IUCN. x + 86pp

IUCN (1971). *United Nations list of national parks and equivalent reserves*. Second edition. (Translation from the French edition, 1967). 661 pp. Hayez. Brussels.

IUCN and PNUE-WCMC (2014). *The World Database on Protected Areas (WDPA)*, [Août 2014]. Cambridge, UK: UNEP-WCMC

Juffe-Bignoli, D., Burgess, N.D., Bingham, H, Belle, E.M.S., de Lima, M.G., Deguignet, M., Bertzky, B., Milam, A.N., Martinez-Lopez, J., Lewis, E., Eassom, A., Wicander, S., Geldmann, J., van Soesbergen A., Arnell, A.P., O'Connor, B., Park, S., Shi, Y., N., Danks, F.S., MacSharry, B., Kingston, N. (2014). *Protected Planet Report 2014*. PNUE-WCMC: Cambridge, UK.

PNUE-WCMC (2014). *Global statistics from the World Database on Protected Areas (WDPA)*, August 2014. Cambridge, UK: UNEP- WCMC.

Annexe 1: Demande de partage d'information

SYSTÈME NATIONAL DES AIRES PROTÉGÉES

Nous cherchons à mieux comprendre le système national d'aires protégées mis en place dans votre pays.

- 1: Est-ce que le réseau, ou système, national des aires protégées porte un nom officiel?**
- 2: Est-ce que les aires protégées terrestres et marines sont gérées sous le même réseau?**
- 3: Comment s'appellent les autorités en charge de la gestion des aires protégées?**
- 4: Sous quel(s) niveau(x) juridictionnel(s) se produit la protection des aires protégées?**
(Exemple: fédéral / provincial / municipal)
- 5: Quels types de gouvernance des aires protégées sont reconnues par le système national?**
(Exemple: indigène / privé / gouvernemental)
- 6: Nous vous prions de fournir toute autre information ou référence à des sources d'information pertinentes, que vous considérez essentielle pour comprendre le système des aires protégées dans votre pays.**

25

COUVERTURE DES AIRES PROTÉGÉES

Nous cherchons à recueillir les données nécessaires pour estimer la couverture de votre pays par des aires protégées. La couverture est le pourcentage de la superficie totale terrestre et/ou des eaux territoriales qui est protégée par des désignations nationales et internationales. Cette information sera également utilisée pour nous assurer que les informations contenues dans la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA en Anglais) est à jour.

- 7: Pouvez-vous s'il vous plait remplir le tableau suivant:**

		Nombre	Superficie totale
Royaume	Terrestre		
	Marin et côtier		
Aires protégées nationales: Catégories de gestion des aires protégées de l'UICN	Ia: Réserve naturelle intégrale		
	Ib: Zone de nature sauvage		
	II : Parc national		
	III: Monument naturel		
	IV: Aire de gestion des habitats ou des espèces		
	V: Aire protégée durablement gérée		
	VI: Paysage terrestre ou marin protégé		
	Non déclaré (ND)		
Aires protégées internationales	UNESCO Site du patrimoine mondial		
	Site Ramsar		
	UNESCO MAB		
	Autres		

DÉSIGNATIONS DES AIRES PROTÉGÉES

Nous aimerions mieux comprendre le processus en place dans votre pays pour attribuer des désignations nationales à vos aires protégées.

8: Combien de désignations nationales uniques peuvent être attribuées aux aires protégées dans votre pays?

9: Quel sont les organes gouvernementaux responsables pour attribuer les désignations d'aire protégée?

- 10: Quel est le processus d'attribution des désignations nationales?**
- 11: Utilisez-vous le système de catégorisation de l'UICN³, et si oui, quel est le processus d'attribution des catégories de l'UICN pour les aires protégées?**
- 12: Nous vous prions de fournir toute autre information, ou référence à des sources d'information pertinentes, que vous considérez essentielle pour comprendre le processus de désignation des aires protégées en place dans votre pays.**

LÉGISLATIONS SUR LES AIRES PROTÉGÉES

Nous aimerions mieux connaître les législations et instruments légaux en place dans votre pays stipulant la gestion et la gouvernance des aires protégées.

- 13: Pouvez-vous s'il vous plait fournir une liste des législations et instruments légaux principaux en place pour diriger la gestion et la gouvernance des aires protégées de votre pays.**
- 14: Quel est l'objectif national (ou autre équivalent) de la Stratégie nationale et/ou du Plan d'action sur la biodiversité de votre pays qui contribue à la mise en œuvre de l'objectif Aichi 11⁴?**
- 15: Y a-t-il un document stratégique guidant le futur développement du système des aires protégées dans votre pays?**
- 16: Nous vous prions de fournir toute autre information, ou référence à des sources d'information pertinentes, que vous considérez essentielle pour comprendre le cadre législatif en place dans votre pays concernant les aires protégées.**

³ The IUCN categories are an internationally recognized global system for defining and recording protected areas, often being incorporated into national legislation, based on the management of a protected area. For more information please consult: <http://www.biodiversitya-z.org/areas/34>

⁴ "By 2020, at least 17 per cent of terrestrial and inland water, and 10 per cent of coastal and marine areas, especially areas of particular importance for biodiversity and ecosystem services, are conserved through effectively and equitably managed, ecologically representative and well connected systems of protected areas and other effective area-based conservation measures, and integrated into the wider landscapes and seascapes." (CBD Secretariat, 2012, Strategic Plan for Biodiversity 2011-2020 and the Aichi Targets)

Annexe 2: Carte représentant les divisions régionales utilisées dans le rapport – Pays et carte

28

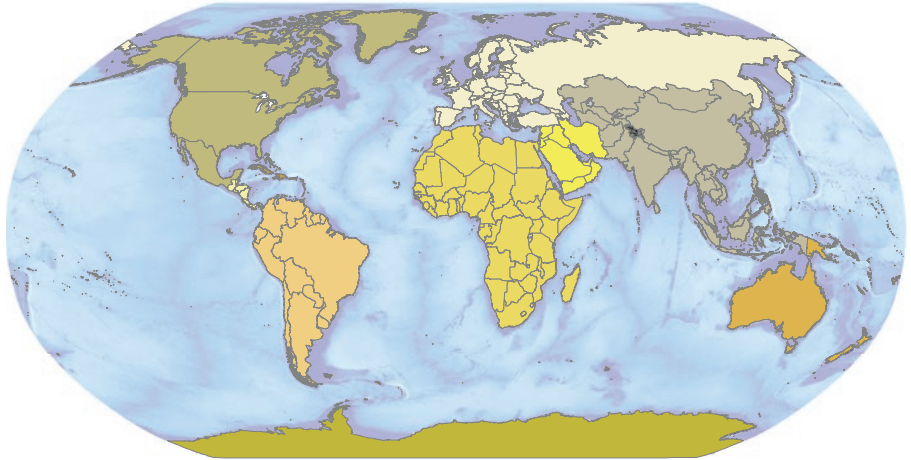


Figure 15: Carte des pays inclus dans les régions utilisées dans ce rapport

ABNJ: ABNJ

Afrique: Angola, Burundi, Bénin, Burkina Faso, Botswana, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Cameroun, République démocratique du Congo, Congo, Comores, Cape Vert, Djibouti, Algérie, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Gambie, Guinée Bissau, Equatorial Guinée, Kenya, Liberia, Libye, Lesotho, Maroc, Madagascar, Mali, Mozambique, Mauritanie, Ile Maurice, Malawi, Mayotte, Namibie, Niger, Nigeria, Réunion, Rwanda, Soudan, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Sao Tome and Principe, Swaziland, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Tanzanie, Uganda, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe

Asie: Afghanistan, Bangladesh, Brunei Darussalam, Bhutan, Chine, Indonésie, Inde, Territoires d'Outre-mer britanniques, Japon, Kazakhstan, Kirgizstan, Cambodge, Corée du Sud, Laos, Sri Lanka, Maldives, Myanmar, Mongolie, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Corée du Nord, Singapour, Thaïlande, Tadjikistan, Turkménistan, Timor-Leste, Ouzbékistan, Vietnam

Caraïbes: Aruba, Anguilla, , Antigua and Barbuda, Bonaire, Bahamas, Saint Barthelemy, Bermuda, Barbados, Cuba, Curacao, Cayman Islands, Dominica, Dominican Republic, Guadeloupe, Grenada, Haiti, Jamaica, Montserrat, Martinique, Puerto Rico, Saba, Saint Kitts and Nevis, Saint Lucia, Saint Martin, Saint Eustatius Saint Maarten, Turks and Caicos Islands, Trinidad and Tobago, Saint Vincent and the Grenadines, Virgin British Islands, US Virgin Islands

Amérique Centrale: Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, El Salvador

Europe: Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Bosnie-Herzégovine, Belarus, Suisse, Chypre, République Tchèque, Germany, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Îles Féroé, Grande Bretagne, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Croatie, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Lettonie, Monaco, République de Moldavie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Malta, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Svalbard and Jan Mayen, San Marino, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie, Ukraine, Vatican

Moyen-Orient: Emirats Arabes Unis, Bahreïn, Iran, Iraq, Israël, Jordan, Kuwait, Lebanon, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Syrie, Yémen

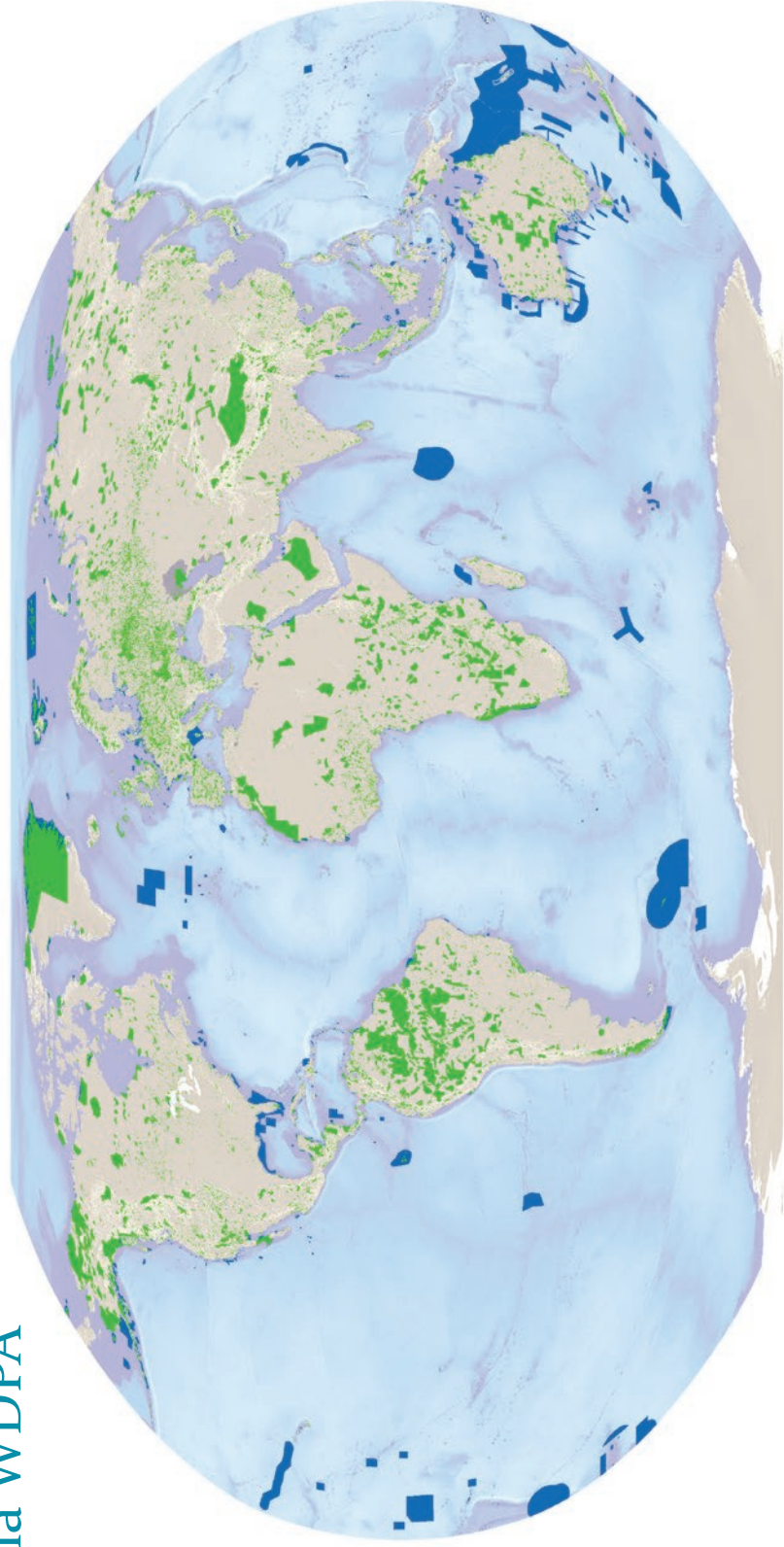
Amérique du Nord: Canada, Groenland, Mexique, Saint Pierre and Miquelon, USA

Océanie: American Samoa, Australie, Îles Cocos, Îles Cook, Christmas Island, Fiji, États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Îles Mariannes du Nord, Nouvelle-Calédonie, Île Norfolk, Niue, Nauru, Nouvelle Zélande, Pitcairn, Palau, Papua Nouvelle Guinée, Polynésie Française, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Îles mineures éloignées des États-Unis, Vanuatu, Wallis and Futuna, Samoa

Amérique du Sud: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Columbia, Ecuador, Guyane Française, Guyane, Pérou, Paraguay, Suriname, Uruguay, Venezuela

Océans Australs: Antarctique, Terres australes françaises, Île Bouvet, Îles Falkland, Îles Heard et McDonald, Îles de Géorgie du Sud et les îles Sandwich, Saint Helena

Annexe 3: Résumé de toutes les aires protégées incluses dans la WDPA



NOTES

NOTES

www.unep.org

United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552 - 00100 Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 762 1234
Fax: +254 20 762 3997
e-mail: publications@unep.org
www.unep.org



UNEP



WCMC